

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 14.062

L'An deux Mille Quatorze, le 2 juin, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 27 mai 2014

DATE D'AFFICHAGE

Le 27 mai 2014

ETAIENT PRESENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, M. Michel SERVIT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHERON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECO, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, Mme Nancy LEFÈVRE, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme Eva ROY représentée par M. Philippe CAU
Mme Dominique BERGEROT représentée par M. Patrick MARENGO
Mme Florence DEAU représentée par M. René-Luc CHABASSE
Mme Régine JOLY représentée par M. Denis MOALLIC
Mme Dominique PARSIGNEAU représentée par Mme Nelly SERRE

ETAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 33

Madame Marie-José DOUMECO a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ORGANISATION DE LA TROISIEME EDITION DU FESTIVAL DES SPORTS
URBAINS A ROYAN – DEMANDE DE SUBVENTION

RAPPORTEUR : M. Yannick PAVON

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre de la politique jeunesse de Royan en matière de sports urbains, il est proposé de solliciter le Conseil Régional de Poitou-Charentes et le Conseil Général de Charente Maritime pour une attribution de subvention au taux le plus élevé possible pour le projet suivant :

Organisation du troisième Festival des Sports Urbains qui se déroulera du 07 au 09 juin 2014.

A ce titre, les demandes de subvention adressées s'élèvent à 10 000 euros chacune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur ;
- Après en avoir délibéré ;

DECIDE

- de solliciter le Conseil Régional de Poitou-Charentes et le Conseil Général de Charente Maritime pour une attribution de subvention au taux le plus élevé possible pour le projet suivant :

Organisation du troisième Festival des Sports Urbains qui se déroulera du 07 au 09 juin 2014.

A ce titre, les demandes de subvention adressées s'élèvent à 10 000 euros chacune.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 4 juin 2014

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO